



## Communiqué de presse

Mercredi 29 décembre 2021

### **Aides-soignants et Auxiliaires de puériculture se questionnent !**

L'incompréhension et le mécontentement est grand au sein des Aides-soignants et Auxiliaires de puériculture de réanimation, à la suite de l'annonce de Monsieur Castex, d'une prime mensuelle de 100€ pour les IDE en soins critiques du secteur public et du privé.

La FNASAPR, créée le 25 mai 2021, ne peut garder le silence, face à ce manque de considération et de reconnaissance. **Les AS/AP se sentent oubliés et méprisés.**

En réanimation, les soignants travaillent en binôme (Association de deux personnes exécutant ensemble un travail) infirmier/aide-soignant, puéricultrice/auxiliaire de puériculture avec des pratiques spécifiques, en lien avec leurs professions et leurs responsabilités. La surveillance et la prise en charge d'un patient de réanimation demande de réelles qualifications et aptitudes spécifiques que chaque AS/AP de réa acquiert.

Voilà deux ans que la réanimation est mise sous les projecteurs avec la crise sanitaire, les soignants répondent présents vague après vague mais ils sont épuisés physiquement et moralement. La conséquence principale de cet épuisement, se traduit par la fuite du personnel hospitalier, entraînant un Turn over important dans ces services.

L'annonce de la prime aux infirmiers de réanimation, faite par de M. Castex, est un début de reconnaissance de la « spécificité de réanimation » mais cela ne suffit pas. Il nous faut des moyens supplémentaires.

### **Pour une reconnaissance de notre METIER d'Aides-soignants et Auxiliaires de puériculture de Réanimation, la FNASAPR demande :**

- La formation des nouveaux arrivants par une formation d'adaptation à l'emploi (FAE), mise en place au niveau nationale.
- Une adaptation du ratio des AS/AP par patients, actuellement de 1AS/AP pour 4 patients => le passer à 1AS/AP pour 3 patients.
- La reconnaissance et une revalorisation salariale des compétences en passant par une NBI et non une prime (non prise en compte dans les retraites).
- L'augmentation des lits et des effectifs.

La FNASAPR travaille à la reconnaissance du métier d'AS/AP en réanimation et reste mobilisée dans l'attente d'une réponse du gouvernement.

La Fédération Nationale des Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture de Réanimation  
(FNASAPR)

Contacts presse : [fnasapr@outlook.fr](mailto:fnasapr@outlook.fr) / Océane Parailoux (Présidente) : 07.86.78.60.95